



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Dividend Select 15 Corp. (la « Société »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 novembre 2025 et 2024;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2500,
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215,
Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 18 février 2026

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AUX 30 NOVEMBRE

	2025	2024
	(\$)	(\$)
ACTIF		
Placements	45 592 428	49 261 329
Trésorerie	4 302 275	5 559 113
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	95 935	125 047
	49 990 638	54 945 489
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	45 068	100 908
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	62 920	97 669
Distributions à payer	395 974	429 006
Actions de catégorie B	20	20
	503 982	627 603
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D'ACTIONS DE PARTICIPATION RACHETABLES	49 486 656	54 317 886
Nombre d'actions de participation (note 6)	6 608 380	7 706 238
Actif net par action de participation	7,49 \$	7,05 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH

Administrateur



PETER CRUICKSHANK

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2025 (\$)	2024 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	3 404 395	2 465 150
Variation nette de la plus-value/moins-value latente	2 600 508	7 326 961
Dividendes	1 907 172	2 326 452
Intérêts à distribuer	76 927	96 867
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	7 989 002	12 215 430
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	72	16
	7 989 074	12 215 446
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	525 909	575 199
Frais de service	30 770	28 832
Honoraires d'audit	14 333	14 312
Jetons de présence des administrateurs	3 963	4 064
Frais du comité d'examen indépendant	5 282	5 924
Droits de garde	28 827	27 341
Frais juridiques	20 874	25 751
Autres charges d'exploitation	104 756	258 355
Taxe de vente harmonisée	76 102	96 540
Coûts de transactions	17 439	31 591
	828 255	1 067 909
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	7 160 819	11 147 537
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable (note 8)	1,02	1,40

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS DE PARTICIPATION RACHETABLES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2025 (\$)	2024 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables à l'ouverture de l'exercice	54 317 886	53 170 513
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	7 160 819	11 147 537
Rachats d'actions de participation	(7 300 756)	(5 014 891)
Distributions sur les actions de participation¹⁾		
Dividendes canadiens	(2 345 647)	(4 985 273)
Dividendes sur gains en capital	(2 345 646)	-
	<u>(4 691 293)</u>	<u>(4 985 273)</u>
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	(4 831 230)	1 147 373
Actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables à la clôture de l'exercice	49 486 656	54 317 886

1) Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les porteurs d'actions.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2025 (\$)	2024 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables	7 160 819	11 147 537
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(3 404 395)	(2 465 150)
Variation nette de la plus-value/moins-value latente des placements et dérivés	(2 600 508)	(7 326 961)
Acquisition de placements, après primes sur options	(42 026)	(881 380)
Produit de la vente de placements	9 659 990	9 492 266
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	29 112	49 003
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(34 749)	2 960
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>10 768 243</u>	<u>10 018 275</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montants versés au rachat d'actions de participation	(7 300 756)	(5 014 891)
Distributions sur les actions de participation	(4 724 325)	(4 957 632)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(12 025 081)</u>	<u>(9 972 523)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(1 256 838)	45 752
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>5 559 113</u>	<u>5 513 361</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>4 302 275</u>	<u>5 559 113</u>
Dividendes reçus*	1 935 870	2 375 291
Intérêts reçus*	76 927	96 867

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2025

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Principaux placements		
	Actions ordinaires canadiennes		
37 100	La Banque de Nouvelle-Écosse	2 707 992	3 596 474
45 300	BCE Inc.	2 389 932	1 491 276
35 200	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 047 551	4 253 216
129 176	Cenovus Energy Inc.	3 650 426	3 220 358
8 919	Cenovus Energy Inc. – bons de souscription	42 187	163 574
50 500	Enbridge Inc.	2 436 820	3 430 465
29 100	Banque Nationale du Canada	1 360 241	4 916 445
58 800	Power Corporation du Canada	1 795 865	4 183 620
16 500	Banque Royale du Canada	1 508 200	3 566 310
7 680	South Bow Corp.	178 962	295 142
36 800	Financière Sun Life inc.	1 874 228	3 048 144
30 900	Corporation TC Énergie	1 456 085	2 332 950
122 400	TELUS Corporation	2 705 132	2 244 816
15 771	Thomson Reuters Corporation	1 070 212	2 989 434
30 000	La Banque Toronto-Dominion	1 401 200	3 529 500
114 700	TransAlta Corporation	1 465 723	2 330 704
	Total des principales actions du portefeuille (100,1 %)	28 090 756	45 592 428

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (SUITE)

AU 30 NOVEMBRE 2025

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues		
	(100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(25)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 95 \$, décembre 2025	(3 100)	(7 338)
(25)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 97 \$, décembre 2025	(2 280)	(4 075)
(48)	BCE Inc. à 33 \$, décembre 2025	(4 704)	(1 992)
(30)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 120 \$, décembre 2025	(5 520)	(9 300)
(50)	Enbridge Inc. à 70 \$, janvier 2026	(1 875)	(2 550)
(10)	Banque Nationale du Canada à 170 \$, décembre 2025	(870)	(2 650)
(10)	Banque Royale du Canada à 220 \$, décembre 2025	(1 670)	(1 915)
(10)	Banque Royale du Canada à 224 \$, décembre 2025	(700)	(810)
(37)	Financière Sun Life inc. à 84 \$, décembre 2025	(2 516)	(2 276)
(50)	Financière Sun Life inc. à 86 \$, décembre 2025	(1 325)	(700)
(20)	Corporation TC Énergie à 78 \$, décembre 2025	(1 460)	(550)
(225)	TELUS Corporation à 19,50 \$, décembre 2025	(3 263)	(1 125)
(25)	Thomson Reuters Corp. à 200 \$, décembre 2025	(5 250)	(2 063)
(25)	La Banque Toronto-Dominion à 120 \$, décembre 2025	(2 625)	(2 813)
(25)	La Banque Toronto-Dominion à 122 \$, décembre 2025	(1 200)	(1 425)
(75)	TransAlta Corporation à 22 \$, décembre 2025	(3 450)	(2 213)
(75)	TransAlta Corporation à 23 \$, décembre 2025	(2 550)	(1 273)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,1 %)	(44 358)	(45 068)
		28 046 398	45 547 360
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(13 643)	
	Total des placements (100,0 %)	28 032 755	45 547 360

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

1. Constitution

Dividend Select 15 Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 26 août 2010 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 19 novembre 2010. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille Quadinvest Capital Management Inc. (« Quadinvest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit essentiellement dans un portefeuille géré activement, constitué d'actions ordinaires de sociétés canadiennes à grande capitalisation sélectionnées parmi une liste de 20 sociétés. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Ils ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 18 février 2026.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables applicables à la Société est présenté ci-après :

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la JVRN.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables sont présentées au montant de rachat annuel. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes normalisés d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B ont priorité de rang sur les actions de participation et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de participation peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois ou chaque année. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, Quadravest détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Frais de gestion et frais d'administration

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion et des frais d'administration de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de participation rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Selon ses estimations, la Société dispose, à des fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées de 7 504 662 \$ au 30 novembre 2025 (8 327 131 \$ au 30 novembre 2024) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable des exercices futurs. La Société dispose également, à des fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de néant (néant au 30 novembre 2024) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2025 et 2024 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2025				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	45 592 428 \$	-	-	45 592 428 \$
Options	(45 068 \$)	-	-	(45 068 \$)
	45 547 360 \$	-	-	45 547 360 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2024				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	49 261 329 \$	-	-	49 261 329 \$
Options	(100 908 \$)	-	-	(100 908 \$)
	49 160 421 \$	-	-	49 160 421 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2025, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté d'environ 4 281 000 \$ (4 613 000 \$ au 30 novembre 2024). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué d'environ 4 534 000 \$ (4 871 000 \$ au 30 novembre 2024).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers dans lesquels la Société investit ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'était pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et elle estimait que le risque de taux d'intérêt était négligeable aux 30 novembre 2025 et 2024.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existait donc pas de risque de change aux 30 novembre 2025 et 2024.

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. La trésorerie est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée. Aux 30 novembre 2025 et 2024, la Société était peu exposée au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de participation. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (TSX). Toutes les actions de participation sont rachetables au gré du porteur chaque mois ou chaque année. Aux 30 novembre 2025 et 2024, tous les autres passifs financiers étaient exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

Risque de concentration

Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
Actions ordinaires et bons de souscription canadiens	92,0 %	90,6 %
Options d'achat vendues	-0,1 %	-0,2 %
Autres actifs, moins les passifs	8,1 %	9,6 %
	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

6. Actions de participation rachetables

Actions de participation et actions de catégorie B

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de participation et 1 000 actions de catégorie B.

<u>Opérations sur actions de participation</u>	30 novembre 2025	30 novembre 2024
Ouverture de l'exercice	7 706 238	8 480 141
Rachetées au cours de l'exercice	<u>(1 097 858)</u>	<u>(773 903)</u>
Clôture de l'exercice	6 608 380	7 706 238

Les actions de participation ont été initialement émises au prix de 10 \$ l'action. La politique de distribution actuellement en vigueur pour ces actions prévoit un dividende mensuel établi selon un taux annualisé de 10 % appliqué au cours moyen pondéré de ces actions de participation au cours des trois derniers jours de bourse du mois précédent. Les actions de participation se négocient à la TSX sous le symbole « DS ». Leur cours était de 7,27 \$ au 30 novembre 2025 (6,89 \$ au 30 novembre 2024).

Les actions de participation peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat une action de participation au cours du mois de mars d'une année auront le droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par action de participation au dernier jour ouvrable de ce mois. Le prix de rachat des actions de participation rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat à escompte déterminée. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions de participation remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

La Société peut, à son gré, émettre des actions de participation de temps à autre grâce à un programme d'émissions d'actions au prix du marché. Toutes les actions de participation vendues dans le cadre de ce programme sont négociées à la TSX, ou à toute autre bourse canadienne sur laquelle ces actions de participation sont cotées et sont négociées, au cours qui prévaut à la date de la vente.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024, aucune action de participation n'a été vendue dans le cadre du programme d'émissions d'actions au prix du marché.

Le 17 septembre 2010, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B au Dividend Select 15 Holding Trust pour une contrepartie de 20 \$.

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les frais de comptabilité et d’administration, les droits de garde, la rémunération de l’agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d’audit, la rémunération des administrateurs indépendants et du comité d’examen indépendant, les droits de dépôt réglementaires et d’inscription en bourse, les frais de communication avec les porteurs d’actions et les frais découlant de la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques applicables.

Selon les conventions de gestion et de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion, à un taux annuel de 1,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à la date d’évaluation mensuelle.

Des frais de gestion totalisant 525 909 \$ ont été payés au cours de l’exercice clos le 30 novembre 2025 (575 199 \$ au 30 novembre 2024). Au 30 novembre 2025, des frais d’administration et de gestion de placement totalisant 25 254 \$ étaient dus à Quadravest (46 407 \$ au 30 novembre 2024).

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 17 439 \$ pour l’exercice clos le 30 novembre 2025 (31 591 \$ au 30 novembre 2024). Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations de portefeuille, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était de 533 \$ au 30 novembre 2025 (310 \$ au 30 novembre 2024).

En ce qui concerne l’audit des états financiers de la Société, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et aux autres cabinets membres du réseau PwC s’établissaient à 23 710 \$ (23 278 \$ au 30 novembre 2024) pour l’exercice clos le 30 novembre 2025. Les honoraires liés à d’autres services, se rapportant principalement aux émissions d’actions de la Société, s’élevaient à 30 129 \$ (57 190 \$ au 30 novembre 2024).

8. Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable

L’augmentation de l’actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable pour les exercices close les 30 novembre 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	2025	2024
Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs d’actions de participation	7 160 819 \$	11 147 537 \$
Nombre moyen pondéré d’actions en circulation	7 020 077	7 964 206
Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable	1,02 \$	1,40 \$

9. Distributions

Les distributions par action de participation se sont établies comme suit :

	30 novembre 2025	30 novembre 2024
Actions de participation	0,6723 \$	0,6262 \$

DIVIDEND SELECT 15 CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2025 ET 2024

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de participation et d'actions de catégorie B. Les objectifs actuels de gestion de capital de la Société sont de verser des dividendes mensuels réguliers et d'offrir un potentiel de plus-value du capital.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions de participation ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de participation et l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable

Aux 30 novembre 2025 et 2024, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de participation utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action de participation rachetable, aux fins de la présentation de l'information financière.

12. Nouvelle norme IFRS de comptabilité

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et vise à améliorer la qualité des informations financières présentées. IFRS 18 introduit des exigences de présentation de nouvelles catégories d'activités, c'est-à-dire « exploitation », « investissement » et « financement », et de nouveaux sous-totaux dans l'état du résultat global, de communication de résumés structurés des charges (notamment par nature ou par fonction) et de présentation dans une seule note des mesures de la performance définies par la direction utilisées en dehors des états financiers. Elle fournit également des directives plus précises sur le regroupement et la ventilation des informations dans les états financiers de référence et les notes. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ces modifications apportent des clarifications sur les exigences concernant le moment de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et des passifs financiers et introduisent une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Elles fournissent également des indications supplémentaires sur l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers assortis de clauses conditionnelles et introduisent de nouvelles obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.